

< REPÈRES

Magazine de la Chambre neuchâteloise
du commerce et de l'industrie

GRAND ANGLE — 08

Et avec ça,
on boit quoi?

> cnci





ÉPARGNE 3A

**Bon pour
vos impôts et
votre retraite.**

bcn.ch/epargne3



BCN

La grande (dés)illusion !

Par Florian Némethi
Directeur CNCI

Récemment s'est tenue la COP, en l'occurrence la 28^{ème} du nom, dans le cadre luxuriant de Dubaï, digne de la pétromonarchie hôte, les Émirats arabes unis. Tout un symbole, quand on sait que les COP ont pour objectif de se mettre d'accord au niveau mondial sur le seuil de réchauffement à ne pas dépasser, donc de s'affranchir des... énergies fossiles, et sur les moyens et les agendas pour y parvenir !

Or, le sommet n'avait même pas encore commencé que tout le monde parlait du volume énorme des contrats pétroliers et gaziers qui se signaient dans les coulisses de l'événement !

Ces COP sont l'émanation inévitable d'une diplomatie du climat qu'aucun pays, ou presque, ne souhaite désormais rater, sous peine d'être rangé dans le camp des mauvais « qui refusent d'apporter leur contribution à la lutte globale » contre le réchauffement climatique. Tellement globale, d'ailleurs, que les véritables efforts – ceux qui sont réalisés au quotidien dans le monde, en quasi-totale invisibilité, par une nuée d'individus et d'entreprises engagés dans l'action – sont habituellement les grands absents des festivités. Mais, la montagne (de sable, en l'occurrence !) accouche pratiquement toujours d'une souris en forme de déclaration commune qui, pour contenter tout le monde, finit par n'engager personne. A nouveau, cela risque d'être la grande (dés)illusion !

Et quand bien même des mesures massives et décidées sortiraient d'un tel chapeau, ce n'est pas au scénario que le bât blesse, mais bien à la réalisation. Car, on le sait, des mesures globales d'intérêt général sont d'abord bonnes pour les autres. Et les plus grands pays concernés sont aussi ceux qui tardent le plus à mettre en œuvre ce qu'ils prescrivent avec insistance et immédiateté aux plus petits, dont l'économie est impactée en premier. Les bons élèves prennent ainsi le risque de devenir les dindons de la farce. A cet égard, l'exemple de l'imposition minimale prévue dans le cadre de l'OCDE est révélateur. Une imposition pour laquelle la Confédération et les cantons se sont dépêchés d'adapter leur cadre fiscal

Les bons élèves prennent ainsi le risque de devenir les dindons de la farce.

presqu'avant tout le monde ; pour constater récemment que l'entrée en vigueur de ce dispositif est reportée, les États-Unis ou la Chine n'étant pas prêts... Du coup, la Suisse se met aussi en mode « attente ».

Cela dit, les COP globales n'ont pas le monopole des propositions qui ratent leur cible. A l'autre bout du spectre, soit à la micro-échelle cantonale qui nous est chère et à laquelle l'impact sur les entreprises est plus direct, certaines idées laissent aussi songeur. Ainsi, on le sait, le parti socialiste neuchâtelois ne propose rien de moins que l'expropriation des toits, pour régler la question de la couverture photovoltaïque des bâtiments. Cet exemple d'inspiration marxiste-léniniste de confiscation des moyens de production – en l'occurrence d'énergie – repose encore et toujours sur

la croyance que le diktat fonctionne mieux que l'incitation. Dans ce cas précis, il n'y a pas besoin d'aller très loin pour constater que c'est l'inverse, en l'occurrence à Zurich, où une approche incitative de marché, un financement participatif et un modèle d'affaires de location de toits permet à la Ville de faire un carton photovoltaïque. Cherchez l'erreur !

Avec l'arrivée toute proche de Noël et Nouvel-An, la CNCI souhaite à ses membres d'excellentes fêtes de fin d'année. Et elle leur adresse ses chaleureux remerciements pour leur soutien et leur participation aux activités CNCI tout au long de l'année. Que 2024 soit une excellente année, pleine de bonne santé et de succès !

Sommaire

Dans le rétro _____ 05

Grand angle _____ 06
Et avec ça, on boit quoi ?

Réseaux _____ 10

Focus _____ 12
Interview de David Fattebert
Directeur régional Ouest CFF

Point de vue _____ 13
Valentin Maruccia, Pedro Costa
Lumind

Économie pratique _____ 14

Maison de l'économie _____ 16

Agenda _____ 18

Impressum

Rue de la Serre 4,
2000 Neuchâtel
Tél. 032 727 24 10
cnci@cnci.ch
www.cnci.ch

Parution bimestrielle

Rédaction & édition : CNCI
Bulletin adressé aux membres
Conception : Agence NEUE SA
Impression : Imprimerie Baillod SA

Publicité

Nadia Garavaldi Liengme
Tél. 032 727 24 10
nadia.garavaldi@cnci.ch
www.cnci.ch



TRADITION

transmise de génération en génération.

Depuis 1829, toutes nos cuvées sont

élaborées selon l'authentique

Méthode traditionnelle.



CAVES MAULER

Mauler & Cie SA - Le Prieuré St-Pierre - 2112 Môtiers NE

032 862 03 03 - www.mauler.ch



22
nov.**22 novembre 2023****Comment utiliser ChatGPT en entreprise ?**

La CNCI a organisé un atelier pratique dédié à l'utilisation de ChatGPT en entreprise, avec la participation spéciale de Mme Laura Tocmacov, CEO et co-fondatrice de la Fondation impactIA et spécialiste des impacts sociétaux de l'IA sur le travail. Son intervention a apporté des éclairages précieux sur la manière dont ChatGPT peut être utilisé de manière stratégique pour résoudre des défis spécifiques et améliorer divers aspects de certaines opérations au sein des entreprises. Au cours de cet atelier, les participants se sont plongés dans des démonstrations pratiques pour apprendre à intégrer ChatGPT dans les processus de communication, de support client et de création de contenus. Ils ont pu découvrir comment maximiser l'efficacité de ChatGPT pour répondre à leurs besoins particuliers et tirer le meilleur parti de cette technologie révolutionnaire.

**19 octobre, 2 novembre, 23 novembre et 7 décembre 2023****Mise en application de la nouvelle loi sur la protection des données**

Les quatre ateliers consacrés à la mise en œuvre pratique de la nouvelle loi sur la protection des données ont eu lieu les 19 octobre, 2 et 23 novembre et 7 décembre. Lors de ces ateliers, François Charlet a présenté de précieux conseils pour établir un registre des données et une déclaration de protection des données de manière efficace et utile. Il a également expliqué les exigences légales relatives aux droits des personnes (en particulier le droit d'accès, le droit à la suppression et le droit d'opposition) et à la notification des violations de la sécurité des données et donné des recommandations de mesures de sécurité.

**30 octobre 2023****Regards croisés sur la conjoncture - CNCI et Service de l'économie**

Quel est le moral des entreprises neuchâteloises ? Quelles sont les perspectives économiques pour le Canton de Neuchâtel ? Quels défis sont à relever par les entreprises industrielles par rapport à la conjoncture incertaine ? Quelles stratégies pourraient-elles suivre ? Des réponses à ces questions ont été données au cours de l'événement « Regards croisés sur la conjoncture neuchâteloise », organisé par la CNCI et le Service de l'Économie du Canton de Neuchâtel (NECO). L'événement sera reconduit en automne 2024.

Plus d'infos sur

www.cnci.ch/regards_croises_conjoncture_2023

30
oct.

En savoir +



Et avec ça, on boit quoi ?

Au-delà de l'image de la campagne bucolique avec des rangées de vignes sur la colline, la viticulture doit faire face aujourd'hui à de nombreux défis. Elle est déjà confrontée aux évolutions du climat qui impactent très directement le travail des vignerons et l'économie viticole. Orages de grêle violents, épisodes caniculaires et gel de printemps deviennent de plus en plus fréquents. Ces phénomènes climatiques occasionnent des dégâts significatifs et fragilisent fortement les entreprises sur le plan commercial et économique.

Par Nadia Garavaldi Liengme
Assistante de Direction CNCI
Relations Membres CNCI

Entretien avec

Henry Aloys Grosjean

qui a repris les rênes des Caves
du Château d'Auvernier en 2022.

Elle est également, comme d'autres cultures, une filière consommatrice de produits phytosanitaires malgré des protocoles de contrôle très stricts. Qui plus est, avec un marché extrêmement tendu qui n'est pas toujours prêt à renoncer complètement aux produits chimiques. Ces derniers – rappelons-le – permettent notamment de protéger les vignes des principales maladies et de mieux conserver le vin.

De plus, notre viticulture doit faire face à une compétition accrue de la part d'autres pays (Chili, Argentine, Etats-Unis, Australie, Afrique du Sud, etc.). Car les vins du nouveau monde connaissent un essor important et séduisent de plus en plus de consommateurs.

Finalement, plus les années passent et plus les vignerons doivent faire preuve d'inventivité pour continuer à produire du vin dans de bonnes conditions. Et cela tout en respectant les caprices et les lenteurs de Dame nature.

Cependant, même si l'industrie du vin est ancrée depuis longtemps dans la tradition avec des techniques séculaires transmises par des générations de vignerons, la viticulture n'est pas à l'abri des avancées technologiques qui transforment la façon

Notre viticulture doit faire face à une compétition accrue de la part d'autres pays.

de travailler. L'intelligence artificielle (IA) est l'une de ces innovations qui fait des vagues dans le monde du vin, offrant ainsi de nouvelles opportunités de croissance et de développement. Anticiper les maladies des vignes grâce à des drones, trouver la date optimale de la taille et des vendanges, analyser les données des millésimes précédents pour affiner les méthodes de vinification, utiliser un robot enjambeur (un tracteur électrique) afin de désherber les rangs pour faciliter le travail manuel, etc. sont autant de technologies et d'outils de travail qui permettent des gains de temps et de précision aux professionnels.



Outre le vignoble et la cave, l'IA change également la façon dont le vin est commercialisé et vendu. Un exemple est l'utilisation de moteurs de recommandation alimentés par l'IA, qui analysent les préférences et le comportement des consommateurs pour suggérer des vins qu'ils sont susceptibles d'apprécier. Cela améliore non seulement l'expérience client, mais aide également les établissements vinicoles à cibler leurs efforts de marketing plus efficacement.

En conclusion, l'IA continue de progresser et nous pouvons nous attendre à voir des développements encore plus passionnants dans le monde du vin, renforçant ainsi notre appréciation de cette boisson intemporelle.

Interview avec Henry Aloys Grosjean qui a repris les rênes des Caves du Château d'Auvergnier en 2022. Cette entreprise familiale, l'une des plus anciennes du Canton de Neuchâtel, a été fondée en 1603. Titulaire d'un brevet de technicien en viticulture et œnologie et jusqu'alors Sous-Directeur de la société neuchâteloise, le jeune homme épaula son père depuis sept ans dans le domaine de 26 hectares. Cette transmission marque les débuts de la 15^e génération à la tête de l'institution viticole.

Quel est l'impact du réchauffement climatique sur votre domaine et comment y faites-vous face ?

Pour l'instant, l'impact est plutôt positif car l'augmentation des températures favorise la maturation des raisins. Néanmoins, on observe aussi une multiplication des épisodes de sécheresse qui peuvent – s'ils sont trop importants ou trop longs – freiner la croissance de la vigne. Dans ce cas, notamment pour les jeunes plants, nous avons installé un dispositif de goutte à goutte. Cette pratique permet d'apporter de l'eau aux racines de manière précise et à faible débit. Cependant, même si cette irrigation de précision est un dispositif efficace, elle n'est pas une solution à long terme puisqu'elle dépend du réseau public de distribution et donc des éventuelles interdictions d'arrosage liées à un manque d'eau de plus en plus fréquent. Par conséquent, nous devons dans un proche avenir nous organiser de manière plus efficiente et plus pérenne en utilisant par exemple les sources d'eau naturelles.

Quels sont les engagements écologiques que vous avez déjà entrepris et quels bénéfices en avez-vous tirés ?

Mon père a toujours été sensible au développement durable. D'ailleurs, notre domaine a été l'un des premiers dans le Canton de Neuchâtel à abolir les insecticides et le premier à enherber ses vignes. L'ensemble du domaine est labellisé Production intégrée et développement durable selon le cahier des charges de VitiSuisse Pronatura et est actuellement en cours de conversion Bio (janvier 2024). Nous avons installé des panneaux solaires qui fournissent un tiers de nos besoins en électricité et nous visons l'autosuffisance énergétique d'ici 2030 à condition de pouvoir obtenir les

Aujourd'hui, l'intelligence artificielle se trouve déjà dans les vignobles et à différents niveaux.

autorisations ; cette démarche est un véritable parcours du combattant, notamment dans l'enceinte d'un bâtiment historique protégé. Nous produisons également notre propre azote et nous chauffons au bois de forêt. Finalement, nos bouchons sont fabriqués à partir de végétaux dérivés de la canne à sucre. Leur matière première est renouvelable et

leur empreinte carbone est positive sur l'ensemble de leur cycle de vie.

Le vin du futur sera-t-il aussi différent sur le plan gustatif ?

Réchauffement climatique oblige, ce sont surtout les cépages qui seront différents. Les viticulteurs suisses seront de plus en plus tentés de planter des cépages mieux adaptés aux températures plus élevées, des variétés méridionales telles que le merlot ou le cabernet sauvignon, principaux cépages des vins de Bordeaux. C'est d'ailleurs ce que nous avons fait en plantant des ceps de Merlot. Impensable il y a trente ans !

De nouveaux territoires viticoles vont apparaître, selon vous ?

Oui. Le dérèglement climatique est favorable à l'installation de la culture du raisin dans des régions supposées trop septentrionales. En revanche, la culture de la vigne commence à être clairement difficile dans une partie de l'hémisphère sud.

Quelle est la place de la technologie numérique, en particulier de l'IA, dans votre domaine ?

Aujourd'hui, l'intelligence artificielle se trouve déjà dans les vignobles et à différents niveaux. En 2019, nous avons participé au projet Digitivis présenté par Felco SA. Un dispositif électronique qui se porte sur le bras et qui permet de signaler, par la simple pression sur quelques touches, la présence d'un cep malade, d'un échelas cassé ou de toute autre anomalie nécessitant une intervention. Nous utilisons également des drones pour traiter une partie de nos vignes. Autre idée d'investissement : un engin révolutionnaire, un nouveau robot qui va traiter la vigne de manière totalement autonome. Enfin, nous sommes actifs sur les réseaux sociaux. Nous mettons en avant nos nouvelles cuvées, notre vignoble et notre travail dans les vignes tout au long des saisons. Grâce à cela, notre communauté s'imprègne de la vie du domaine. Et pendant la pandémie, cette fenêtre numérique nous a offert une bonne interface avec la clientèle.

Qu'est-ce qui vous insupporte dans le monde du vin ?

- Le dogme du vin bio et cette tendance excessive et utopique *Pas de produits phytosanitaires, juste laisser faire la nature*. La conviction que la nature fait tout correctement d'elle-même est totalement fausse. Une vigne non traitée ne produit pas de vin ! Il est important de préciser que les vins issus de l'agriculture biologique sont réalisés à l'aide d'engrais, de pesticides et de sulfites (soufre). La différence, c'est que les engrais et les pesticides autorisés sont d'origine biologique et non chimique. Néanmoins, il est tout à fait possible d'obtenir des vins sans résidus en travaillant la vigne de manière conventionnelle et en utilisant des phytosanitaires de manière encadrée et maîtrisée. Enfin, une exploitation bio demande beaucoup de technicité et surtout de main-d'œuvre, c'est une viticulture basée sur l'humain et la compétence, qui demande une implication plus importante. La semaine de quatre jours de travail faisant toujours plus d'adeptes, il sera de plus en plus difficile de recruter du personnel.
- Les viticulteurs qui ne veulent pas évoluer. L'artisanat viticole doit s'adapter et se moderniser s'il ne veut pas perdre son identité. L'enjeu est également de redonner une bonne image à la viticulture qui souffre de problèmes de recrutement et de communication. La bonne nouvelle : dans le Canton de Neuchâtel, il y a plusieurs nouveaux domaines dirigés par des jeunes vigneron passionnés et motivés.

Dans le Canton de Neuchâtel, il y a plusieurs nouveaux domaines dirigés par des jeunes vigneron passionnés et motivés.

- Les vins suisses sont féroceusement bousculés par les vins étrangers. Ces produits majoritairement d'entrée ou de milieu de gamme tirent les prix du marché vers le bas. C'est une forme de concurrence déloyale contre laquelle il est difficile de lutter car les producteurs suisses doivent payer de hauts salaires et ne peuvent pas tenir tête à ces importations. D'où l'importance d'apprendre à se vendre. La responsabilité du vigneron

ne doit pas s'arrêter avec la mise en bouteille. Nous devons réfléchir davantage en termes de positionnement et d'identité.

Si vous étiez un vin ? Et quel plat pour l'accompagner ?

Un Chasselas, un vin simple et complexe à la fois. Avec un émincé de veau à la zurichoise ou un tartare de filet de palée, un plateau de fromages et un moelleux au chocolat. Mais le plus important, c'est de pouvoir partager un repas en bonne compagnie, avec ma famille ou mes amis.

Tarifs

2024

Annonces publicitaires et dates d'insertion (TVA EN SUS)

Nos tarifs s'entendent publicité fournie par l'annonceur en fichier pdf haute définition deux semaines avant parution

Dates d'insertion

9 fév	12 avr	7 jui	30 aoû	11 oct	6 déc
----------	-----------	----------	-----------	-----------	----------

1/1 page classique

190x260 mm ou 210x280 mm franc bord _____ CHF 1'050.-
(+3mm de fond perdu) Quadrichromie

1/1 page de couverture - soit 4ème

190x260 mm ou 210x280 mm franc bord _____ CHF 1'350.-
(+3mm de fond perdu) Quadrichromie

1/1 page de couverture - soit 2ème et 3ème

190x260 mm ou 210x280 mm franc bord _____ CHF 1'130.-
(+3mm de fond perdu) Quadrichromie

1/2 page

190x128 mm, annonce en noir/blanc _____ CHF 390.-
190x128 mm, annonce en quadrichromie _____ CHF 490.-

1/4 page

92x128 mm, annonce en noir/blanc _____ CHF 290.-
92x128 mm, annonce en quadrichromie _____ CHF 390.-

Rabais de répétition

Insertions de 6 annonces _____ -5%

Pour tous renseignements

Chambre neuchâteloise du commerce et de l'industrie
Rue de la Serre 4, 2000 Neuchâtel
Tél. 032 727 24 10, nadia.garavaldi@cnci.ch
www.cnci.ch

Des déplacements sereins pour vous et vos équipes.

Avec **Corporate Mobility** assurez les déplacements
de vos collaborateurs·trices partout dans le monde,
24 heures sur 24 et 365 jours par an.



COURS TECHNIQUES, MANAGEMENT, GESTION

www.fsrn.ch

© Ted Byrne



NEVER STOP LEARNING!



Migros augmente les salaires

Migros va relever les salaires de ses employés entre 2,1 et 2,5% l'année prochaine. Le géant de la distribution affirme ainsi compenser l'inflation malgré une situation économique difficile et grâce à la performance enregistrée cette année.

Une société offre 5'000 francs à ceux qui s'installent en Suisse

L'entreprise Concepttools offre une prime à ses employés installés en France s'ils déménagent du côté suisse. Néanmoins le patron a beau être un très bon ambassadeur, son offre ne remporte pas tellement de succès. Sur la trentaine de collaborateurs de l'entreprise, 50% vivent en France.

Le guide Michelin 2023 a remis ses étoiles aux restaurants suisses

Le fameux guide rouge a organisé début octobre sa cérémonie de remise des étoiles pour les restaurants suisses. Du côté de Neuchâtel, le guide a accroché une étoile sur la porte de La Dispensa, restaurant de Gerardo Metta.

ello communications est reconnue par Great Place To Work® comme un excellent employeur

La société ello communications est certifiée « Great Place to Work® » en obtenant un score de 93% des collaboratrices et collaborateurs qui déclarent qu'il fait vraiment bon travailler chez ello. Ce résultat lui permet également de postuler à l'obtention du titre national des « Best Workplaces » qui sera remis au mois de mars 2024. Cette certification prestigieuse reconnaît l'engagement continu d'ello communications envers le bien-être de ses employé.e.s, sa culture d'entreprise ouverte et innovante et son engagement envers l'excellence en milieu de travail. Cette certification confirme la pertinence de la démarche engagée depuis plusieurs années pour faire de ello un employeur de référence.

Viteos baisse à nouveau le prix du gaz

Après trois fortes hausses entre novembre 2021 et janvier 2023, le prix du gaz repart légèrement à la baisse. Au début du mois d'août, le distributeur d'énergies neuchâtelois Viteos annonçait une diminution de ses prix de 10% pour le 1^{er} octobre. Il vient d'indiquer qu'une baisse supplémentaire d'environ 6% interviendra au 1^{er} janvier 2024. Les tarifs du gaz naturel baisseront de 1,10 ct/kWh. Pour un ménage moyen consommant 20'000 kWh/an (maison familiale, chauffage et eau chaude, puissance de la chaudière 12 kW), cela représente une économie d'environ 18 francs par mois.

Groupe E se lance dans l'hydrogène vert

Groupe E a inauguré son nouveau site de production d'hydrogène vert, un investissement de neuf millions de francs. Les molécules sont produites grâce à de l'électricité renouvelable issue du barrage de Schiffenen (FR). C'est une première en Suisse occidentale. Le groupe prévoit aussi de démarrer d'ici à 2030 la construction d'une centrale hydroélectrique souterraine alimentée par une conduite reliant les lacs de Schiffenen et de Morat. Avec, à la clé, quelque 100 GWh supplémentaires d'électricité d'origine renouvelable et locale.

Solarsplit remporte le 14^e prix BCN Innovation

Pour sa 14^e édition, le Prix BCN Innovation a primé (150'000 francs) la start-up Solarsplit, qui veut mettre en relation les propriétaires, les installateurs et les investisseurs afin de favoriser le développement de l'énergie solaire, dans un premier temps dans le Canton de Neuchâtel. Sa vision ? Démocratiser l'accès à cette énergie solaire en rendant le processus d'installation de panneaux photovoltaïques plus simple, plus rapide, et plus rentable.

La Coop relèvera ses salaires

Coop relèvera dès l'an prochain d'au moins 3% les salaires de ses collaborateurs. Le salaire mensuel minimum des employés réguliers passera ainsi de 4'100 à 4'200 francs. Celui des apprentis en première année de formation atteindra 1'000 francs, contre 900 francs jusqu'ici. Au-delà de 4'800 francs, les augmentations se feront sur une base individuelle.

Coop se relance dans les activités bancaires

Le distributeur Coop lance des services de comptes bancaires et de prévoyance. L'offre sera accessible via une application et permettra notamment de retirer de l'argent aux caisses des 1'000 supermarchés du géant du commerce de détail. Par le passé, Coop était présent dans l'activité bancaire avec la Banque Coop, devenue en 2017 Banque Cler et entièrement rachetée en 2018 par la Banque cantonale de Bâle.



Alto Groupe SA

Deux spécialistes reconnus du conseil en assurances du Canton de Neuchâtel, E-Gestion et Génassurances, respectivement 20 ans et 75 ans d'existence, ont décidé de fusionner en créant dès le 1^{er} janvier 2024 la société ALTO, entreprise de courtage en assurances sans oublier les activités « Fiduciaire » d'E-Gestion. Le processus de fusion s'effectuera par étapes durant le premier semestre 2024.

« Challenge ton IA »: la société VNV offre 50'000 francs de développement à un projet d'intelligence artificielle

Concrétiser une idée ou résoudre un problème grâce à l'intelligence artificielle, c'est le défi lancé par la société VNV SA, basée à La Chaux-de-Fonds. Spécialisée dans les technologies IT, VNV lance un appel à projets dans le but d'offrir à une entreprise ou une organisation basée en Suisse romande la réalisation d'un projet dans le domaine de l'intelligence artificielle sous le nom de « Challenge ton IA ». Dévoilé lors de la Conférence annuelle AI Swiss, le concours est doté de l'équivalent de 50'000 francs sous forme de prestations de service. Il est ouvert à toute entreprise ou organisation ayant son siège en Suisse. Pour tout renseignement: yannick.muller@vnv.ch

Consécration au Grand Prix du Vin Suisse

Le 17^{ème} Grand Prix du Vin Suisse a couronné la Cuvée Louis-Edouard Mauler Brut Millésime 2014 comme meilleur vin mousseux, consolidant ainsi sa réputation. Ce Blanc de Noirs 100% Pinot Noir AOC

Neuchâtel n'est autre que la cuvée de prestige de la Maison Mauler, un vin expressif et puissant. Cette cuvée incontournable incarne la tradition, le savoir-faire et le terroir neuchâtelois.

L'agence Lemon célèbre son anniversaire avec l'ouverture d'une nouvelle succursale et des projets en nombre

Lemon, agence de communication créative, fête cette année son 15^e anniversaire. Depuis son établissement à Neuchâtel en 2008, elle a connu une évolution significative. Alliant habilement audace, expertise et écoute envers ses clients, elle poursuit aujourd'hui son ascension en ouvrant une deuxième succursale, confirmant ainsi son statut d'acteur majeur du domaine. C'est l'augmentation progressive des projets dans le Jura, terre d'origine de Pierre Gerber, le fondateur de Lemon, qui a naturellement conduit à l'ouverture d'une succursale à Delémont. Cette démarche s'est rapidement révélée fructueuse, puisque l'agence a notamment été mandatée pour la conception et le déploiement d'une campagne de promotion des transports publics jurassiens.



recruteur de dirigeant·e·s



ALPHOM Executive Search
Avenue de la Gare 53, CH-2000 Neuchâtel

032 566 15 15 | contact@alphom.com | www.alphom.com

Pour les CFF, l'intérêt de la clientèle doit toujours primer

Par Charles Constantin
Membre de la Direction CNCI



Interview de

David Fattebert

Directeur régional Ouest CFF

Changement d'horaire, horaire 2025, positionnement de l'Arc jurassien sur la carte CFF, OFT vs. CFF. David Fattebert, Directeur régional Ouest CFF, répond du tac au tac aux questions de la CNCI, très inquiète des désagréments ferroviaires que va subir le canton au cours des prochaines années.

Chaque année, les CFF adaptent leurs horaires. Comment sont considérés les besoins des entreprises dans ces adaptations ? Quelles sont les collaborations entretenues à l'intérieur des cantons pour y parvenir ?

La source d'adaptation d'horaire peut être de deux natures. En trafic grandes lignes, les adaptations sont entreprises par les CFF, sur la base de variations de la demande par exemple, ou selon une stratégie de développement de l'offre. En trafic régional, les adaptations d'offre se font de l'initiative des financeurs de l'offre, à savoir les commanditaires que sont les cantons et la Confédération. Les cantons ont la vision locale la plus précise, notamment en vue de développements de pôles économiques. Pour le cas du Canton de Neuchâtel, le regroupement des services de l'Etat dans des lieux communs à Neuchâtel et La Chaux-de-Fonds est par exemple pris en considération pour les prochaines années. La nouvelle halte des Forges est notamment un point stratégique important pour le canton et les entreprises de cette zone industrielle. Dans le cadre des discussions menées régulièrement avec les instances cantonales, les aspects de développement économique ou démographique sont thématiques et alors pris en compte dans les réflexions de développement de l'offre ferroviaire.

L'horaire 2025 a agité les esprits. L'Arc Jurassien est-il plus prioritaire que les autres régions ?

La confection d'un horaire est un processus itératif, qui se déroule sur plusieurs années, des premiers concepts à l'exploitation de celui-ci. Pour l'horaire 2025, élaboré avec les 7 Cantons de Suisse occidentale rassemblés sous l'égide de la Conférence des Transports de Suisse occidentale (CTSO), les travaux sont toujours en cours en coordination étroite avec les services cantonaux de la mobilité ainsi que les entreprises de transport public régionales. Nous ne considérons pas que l'Arc Jurassien soit prioritaire, car les axes avec la plus forte demande seront renforcés ou améliorés avec notamment : la cadence 30' de l'IC5 en direction de Renens-Lausanne, des liaisons horaires systématiques entre les gares du Littoral et Yverdon, avec correspondance rapide sur l'IC5 en direction de Renens-Lausanne. Les liaisons directes pour Genève ont généré de nombreuses réactions notamment des milieux économiques. Le concept proposé prévoit le maintien de 3 liaisons directes dans le sens Neuchâtel – Genève-aéroport le matin, et 3 liaisons directes dans le sens inverse le soir.

Après le tollé causé suite à l'annonce de l'horaire 2025, il semble que des améliorations soient possibles pour l'Arc jurassien. Lesquelles seront-elles ?

Dans le contexte décrit au point précédent, les CFF ont entamé depuis plusieurs mois des études visant à apporter des améliorations supplémentaires pour les clientes et les clients partout où cela est possible. Ces améliorations portent notamment

sur deux points. La possibilité de transborder sur un même quai à Renens entre la ligne du Pied du Jura et les lignes de l'arc lémanique. L'obtention de davantage de trains directs aux heures de pointe sur la ligne du Pied du Jura. Des études sont en cours ainsi que des discussions avec la branche fret autour du nombre total de sillons qui pourraient être mis à disposition du trafic voyageurs sur la ligne du Pied du Jura. Il faut néanmoins savoir que l'attribution et la répartition des sillons entre les trafics voyageurs et marchandises s'appuie sur des bases légales. Par conséquent, la décision finale n'est pas du ressort des CFF, mais relève de la compétence de la Confédération par le biais du Service suisse d'attribution des sillons (SAS).

Une impression se dégage. Il y a comme une partie de ping pong entre l'Office fédéral des transports (OFT) et les CFF. Chacun se renvoie la balle au détriment

des usagers. Que répondez-vous à ça ?

L'OFT définit des règles (via par exemple les étapes d'aménagement futures) que les entreprises doivent appliquer. Le partage de capacité du réseau (trafic voyageurs vs trafic fret) en fait partie et ce type de sujet peut amener à des discussions. Les cantons sont également impliqués dans ces dossiers. Comme dans toute discussion, il peut y avoir des divergences en termes de stratégie ou d'objectifs qui sont exprimées. L'objectif des CFF est de pouvoir transporter ses clientes et clients dans les conditions attendues en termes de fiabilité, de capacité et de ponctualité, ce qui peut impliquer que les règles définies ne soient pas adaptées. Mais, pour les CFF, l'intérêt de la clientèle doit toujours primer.

Retrouvez l'entretien complet sur www.cnci.ch/entretien-david-fattebert-2023

Par Nadia Garavaldi Liengme
Assistante de Direction CNCI
Relations Membres CNCI

Valentin Maruccia Pedro Costa

CEO et CTO,
co-fondateurs, Lumind



Pouvez-vous nous décrire en quoi consiste l'activité de votre entreprise ?

Notre travail consiste à démocratiser l'Intelligence Artificielle (IA) dans les entreprises afin de leur permettre de rester compétitives sur le marché tout en améliorant leur fonctionnement, leur productivité et le quotidien de leurs salariés. Nous intervenons également en amont (audit et formation) car l'intégration de l'IA ne se limite pas à l'adoption d'un nouvel outil ; c'est une démarche stratégique qui nécessite réflexion et planification. L'évaluation des besoins et la définition d'objectifs clairs permettront une mise en œuvre ciblée et garantiront que les solutions d'IA répondent aux besoins de prise de décision les plus importants.

Nos clients sont principalement des acteurs économiques innovants et en croissance de l'Arc jurassien, incluant des entrepreneurs individuels ainsi que des TPE et PME. Il est important de préciser que les petites structures n'ont pas nécessairement besoin d'un immense budget pour intégrer l'IA à leurs activités commerciales principales. Enfin, nous avons développé un produit – Marcel (Module d'Automatisation de Rédaction de Contenus En Ligne) – qui permet de générer des contenus grâce à l'IA (rédactionnels et visuels) destinés aux différents réseaux sociaux en s'inspirant d'un ou plusieurs articles et sans plagier. Les posts peuvent être planifiés à l'avance. Cet outil sera commercialisé très prochainement.

Quels sont les avantages de l'utilisation de l'IA dans l'industrie ?

Un premier enjeu de l'IA dans les entreprises consiste à favoriser des gains de temps sur des tâches à faible valeur ajoutée et à permettre aux équipes de se concentrer sur leur expertise et leur cœur de métier. Les différents postes de la chaîne de travail peuvent ainsi être rationalisés, avec à la clé, des économies notables pour l'entreprise.

Grâce à ses fonctions prédictives, l'IA peut également prévoir une certaine quantité d'informations. Le processus de prise de décision est facilité. De ce fait, les choix stratégiques ne sont plus basés sur une intuition, mais sur des informations fiables.

Dans le secteur industriel, tout repose sur les machines. L'IA parvient à détecter les signes avant-coureurs d'une panne ou d'une défaillance avant même qu'elle ne survienne.

Avec l'IA, les choix stratégiques ne sont plus basés sur une intuition, mais sur des informations fiables.

Au-delà de garder les machines en parfait état de marche, l'IA a aussi l'avantage d'aider au contrôle qualité. Elle garantit le respect des normes et des réglementations en vigueur.

La création de contenus rédactionnels par l'IA est une des fonctionnalités les plus faciles d'utilisation, rapide et qualitative. Les algorithmes d'IA peuvent générer automatiquement des articles, des descriptions de produits et même des visuels en fonction de données d'entrée spécifiques.

Que faut-il pour réussir l'intégration de l'IA ?

L'IA doit être indissociable de la stratégie business et la direction doit faire comprendre qu'il s'agit d'une priorité à l'échelle de l'entreprise. Néanmoins, nous conseillons toujours à nos clients de commencer par un petit projet, notamment pour montrer aux collaborateurs qui ont un a priori négatif que cette nouvelle solution de travail peut se révéler être un véritable atout. Les employés doivent être encouragés à expérimenter les nouvelles technologies et à développer leurs compétences, à mesure que l'IA est intégrée dans leur vie professionnelle.

La peur de voir l'IA remplacer certains métiers est-elle fondée ?

L'IA fait partie d'une vague d'automatisations qui a été enclenchée depuis longtemps dans l'industrie et qui ne s'est jamais arrêtée. L'adoption de l'IA aura donc elle aussi un impact sur les carrières des travailleurs, qui devront s'adapter à ces nouvelles technologies. Par conséquent, il y aura probablement de nombreuses transitions professionnelles et passer d'un métier à un autre pourrait bien devenir la norme dans le futur. Enfin, l'IA est plus susceptible de créer des emplois que d'en détruire.

Un dernier mot pour la fin ?

À en croire les médias, qui relaient sans relâche les propos d'Elon Musk, la montée en puissance de l'IA marque à peu près la fin de l'espèce humaine. En fait, la réalité d'aujourd'hui semble bien différente. Ces avancées technologiques, qu'on le souhaite ou non, seront adoptées par le monde économique. Combattre ces outils serait inefficace et mettrait en péril la pérennité de nos entreprises. Celles qui renâclent à faire le pas risquent fort de se retrouver bloquées sur le quai à regarder passer le train.



Nouveautés 2024

en matière d'assurances sociales

Cotisations

Les cotisations sociales paritaires AVS/AI/APG/AC, tout comme les cotisations dues par les indépendants et la cotisation minimale resteront inchangées en 2024.

Le taux de contribution aux allocations familiales de la caisse CINALFA pour les affiliés du canton de Neuchâtel sera abaissé de 1.60% à 1.50% pour les employeurs et les indépendants. En revanche, le taux des frais administratifs facturés par CICICAM sera abaissé de 0.115% à 0.1% de la masse salariale. Les autres cotisations cantonales (LAE et FFPP) ne varient pas, mais la contribution au fonds d'encouragement à la formation professionnelle initiale en mode dual (contrat-formation) baissera de 0.45% à 0.42%.

Rentes AVS/AI

Le montant des rentes AVS/AI reste inchangé en 2024, soit Fr. 1'225.- pour la rente minimale, Fr. 2'450.- pour la rente maximale et Fr. 3'675.- pour le montant maximal de deux rentes d'un couple.

Prolongation du droit aux allocations pour perte de gain en cas de décès d'un parent

Dès janvier 2024, en cas de décès de la mère dans les quatorze semaines suivant la naissance, l'autre parent (père ou épouse de la mère) aura droit, en plus de son congé de deux semaines, à un congé indemnisé de quatorze semaines. En cas de décès du père ou de l'épouse de la mère au cours des six mois suivant la naissance, la mère aura droit à un congé de deux semaines.

AVS21 – Activité lucrative au-delà de l'âge de référence

Les personnes qui travaillent au-delà de l'âge de référence pourront, dès janvier 2024, renoncer à la franchise de Fr. 1'400.- par mois. Ainsi, elles cotiseront sur l'intégralité de leurs revenus afin de combler des lacunes de cotisation et amélioreront leur revenu annuel moyen déterminant dans le but d'augmenter le montant de leur rente AVS. Les salariés devront annoncer leur décision à l'employeur au plus tard lors du paiement du premier salaire après l'âge de référence alors que les indépendants devront en informer leur caisse de compensation jusqu'au 31 décembre de l'année de cotisations en cours.

Prévoyance professionnelle (LPP) et 3^e pilier

Les montants en matière de deuxième et troisième pilier ne subissent pas de modification en 2024. Par contre, le taux d'intérêt minimal passera à 1.25% (1%).

Télétravail transfrontalier

Selon l'accord multilatéral entré en vigueur le 1^{er} juillet 2023, l'employé reste assujéti dans l'Etat de l'employeur en cas de télétravail dans l'Etat de résidence jusqu'à 49.9% du temps de travail. Une attestation A1 doit être requise afin de pouvoir bénéficier de cet accord.

Annonce des postes vacants

Les genres de professions soumis à l'obligation d'annonce en 2024 peuvent être consultés sur le site www.travail.swiss.

Salaire minimum NE

Le salaire minimum neuchâtelois sera augmenté à Fr. 21.09 (20.77)/heure l'année prochaine.

Par Régine de Bosset
Conseil juridique CNCI

Deux experts à l'interview



Fiscalité François Burgat

Directeur Conseil fiscal et juridique chez PwC Neuchâtel, répond aux questions de la CNCI sur les dernières formalités à remplir en 2023, sur les nouveautés fiscales en 2024 et sur le contexte fiscal international.

www.cnci.ch/interview-fiscal



Seniors et monde du travail Marco Taddei

Directeur romand de l'Union patronale suisse, s'exprime sur la place des seniors sur le marché du travail et sur les avantages pour les entreprises de compter sur eux. Il donne aussi des conseils aux entreprises pour recruter des seniors

www.cnci.ch/employabilite-seniors



aux paniers gourmands



panier cadeau de fin d'année

jusqu'à 1000 paniers par commande !

du lundi au samedi, Place Coquillon 2, 2000 Neuchâtel, 032 717 78 98



Former des réfugié-e-s

Comec partenaire du programme Start'intégration

Les personnes admises en Suisse - les réfugié-e-s reconnu-e-s, les personnes admises à titre provisoire, les ressortissant-e-s d'États membres de l'UE ou de l'AELE et d'États tiers arrivés tardivement en Suisse - doivent devenir autonomes le plus rapidement possible.

Le préapprentissage d'intégration (PAI), qui consiste en une préparation ciblée à un apprentissage professionnel avec attestation fédérale de formation professionnelle (AFP) ou certificat fédéral de capacité (CFC), contribue à atteindre ce but. Une telle formation est la base pour entrer dans la vie professionnelle. Ce programme pilote, qui durera jusqu'à l'année scolaire 2027-28, vise à mieux exploiter le potentiel de ces travailleurs pour les rendre moins dépendants de l'aide sociale. Le préapprentissage d'intégration doit par ailleurs contribuer à soulager la pénurie de main-d'œuvre et de personnel qualifié.

Au total, le programme compte 18 cantons participants dont Neuchâtel où le projet est piloté par le Service des formations postobligatoires et de l'orientation (SFPO). Le domaine de la mécanique industrielle y est proposé depuis le début grâce à une collaboration entre COMEC, Association neuchâteloise pour la valorisation du savoir-faire mécanique, le SFPO et le Centre de formation professionnelle neuchâtelois (CPNE). Ce partenariat vise une préparation spécifique pour les formations de praticien-ne en mécanique AFP, mécanicien-ne de production CFC et polymécanicien-ne CFC. D'autres domaines professionnels sont aussi proposés dans le canton: santé-social, bâtiment-construction, hôtellerie-restauration-intendance.

L'organisation de l'année scolaire se présente de la façon suivante:

1. Mercredi pendant toute l'année: Acquisition de compétences culturelles et linguistiques au Pôle Préapprentissage et Transition du CPNE.
2. Cours bloc pratique de mécanique de mi-septembre à Noël au Pôle Technologies et Industrie du CPNE (lundi-mardi-jeudi-vendredi).
3. Stage de longue durée en entreprise de janvier à juin (lundi-mardi-jeudi-vendredi).

Les participant-e-s sont accompagné-e-s durant l'année par M. Jean-Paul Widmer, formateur à la retraite et coach engagé par COMEC, afin de les soutenir dans leurs recherches de places de stages, puis d'apprentissage.

Par Nadia Garavaldi Liengme
Membre du Comité comec

Les entreprises du domaine ont réservé un très bon accueil à ce nouveau dispositif.

Sur la totalité des 5 volées depuis 2017, la réussite dans le domaine mécanique est excellente et le dispositif a montré une grande efficacité:

- Sur 44 participants, 37 ont signé un contrat d'apprentissage (84%). A titre de comparaison, la moyenne suisse des signatures de contrats au terme de l'année du programme PAI (tous domaines confondus) s'élève à environ 55%.
- Sur les 37 apprenti-e-s ayant débuté une formation, 25 ont déjà obtenu un titre AFP ou CFC; 9 sont en cours de formation et seulement 3 ont dû interrompre leur formation (8%) ce qui est très faible.



Soutenez le commerce local
**en offrant des bons CID
à vos collaborateurs,
vos clients, vos proches!**

- Vous bénéficiez du plus grand choix de cadeaux dans tout le Canton de Neuchâtel avec plus de 250 commerces!
- Les bons sont valables dans tous les commerces membres de la FNCID et de ses sections (Neuchâtel, La Chaux-de-Fonds, Le Locle, Val-de-Ruz et Val-de-Travers). Liste disponible sur www.commerces-ne.ch.

Les commandes de bons peuvent s'effectuer en ligne via www.commerces-ne.ch/bons-cadeaux ou au moyen du QR code ci-dessus.



**Horaires d'ouverture
des commerces pour les fêtes:**

- 17 décembre: 10h à 17h (dimanche)
- 20 décembre: jusqu'à 20h
- 21 décembre: jusqu'à 20h
- 22 décembre: jusqu'à 20h

Par Emmanuella Daverio
Secrétaire patronale CID Neuchâtel



Matinale de l'UNAM: 23.11.2023

La 4^{ème} Matinale de l'UNAM a été consacrée à la gestion des mauvais débiteurs.



Vincent Schläppy a ouvert les portes de sa vitrine et a expliqué les difficultés à gérer les mauvais débiteurs pour un patron de PME.

Joane Meyrat de la fiduciaire Leitenberg a souligné l'importance d'être systématique dans l'envoi des factures et des rappels ainsi que dans le contrôle des encaissements.

Guillaume Jéquier de l'étude KGG a présenté les opérations en amont de l'envoi de la facture (analyse de risque, vérification de la crédibilité, contrat, reconnaissance de dette, offre signée, exigibilité du prix et acompte) et en aval (démarches non juridiques, poursuites, procédure judiciaire et hypothèque).

Quatre Matinales auront lieu en 2024.

Par Charles Constantin
Secrétaire UNAM

La prévoyance ? Un équilibre

Que l'on ait un statut d'indépendant ou non, en tant que chef d'entreprise, la stratégie de prévoyance mérite d'être régulièrement analysée. Le point avec Denis Quenon, Responsable Marché Suisse romande et Tessin au Groupe Mutuel

Pour ceux qui sont aujourd'hui à la tête d'une entreprise, y a-t-il un moment meilleur qu'un autre pour s'occuper de la prévoyance ?

On constate qu'il y a deux moments dans l'année où les patrons d'entreprise ou les indépendants s'y intéressent de plus près: en fin d'année, afin de pouvoir profiter d'une fiscalité attractive; et

en début d'année, au moment des déclarations d'impôt.

Nous arrivons en fin d'année...

Si sur votre 3^{ème} pilier vous n'êtes pas au maximum des déductions possibles (CHF 7056 pour les personnes actives avec caisse de pension et CHF 35 280 sans caisse de pension), c'est le moment de procéder à un versement complémentaire. Et puis, au tout début de l'année 2024, profitez de réaliser une «photographie» de votre situation à titre privé de votre prévoyance, en faisant réaliser une analyse pour détailler les prestations à la retraite, mais également en cas de décès et d'invalidité, pour vous et votre conjoint. A intervalles réguliers, vous revoyez les couvertures d'assurance pour votre entreprise. Procédez de même s'agissant de celles concernant vous-même ainsi que votre famille.

Les questions à se poser ?

En matière de 3^{ème} pilier, beaucoup de chefs d'entreprise ont conclu des contrats il y a plusieurs années mais, depuis leur conclusion, aucune réévaluation n'a été effectuée afin de savoir si les couvertures correspondent

toujours aux besoins. Pour rappel, l'avantage du 3^{ème} pilier au sein d'une compagnie d'assurance permet, en plus de l'épargne, d'assurer des risques, comme le décès, l'invalidité ou la libération du paiement des primes, à savoir que l'assureur se substitue à l'assuré pour le paiement des primes en cas d'invalidité.

Il s'agit aussi de réexaminer régulièrement sa prévoyance...

C'est même essentiel. L'avantage de le faire en début d'année, c'est de prendre d'emblée les bonnes décisions, notamment pour trouver un bon équilibre entre l'aspect fiscal et celui des couvertures. Le Groupe Mutuel, qui dispose de solutions de prévoyance flexible et innovante, met à disposition les compétences de ses conseillers pour réaliser cette analyse de prévoyance.



Denis Quenon

Responsable Marché Suisse romande et Tessin
dquenon@groupe-mutuel.ch
+41 79 306 44 79

groupe mutuel

Avenue de la Gare 3 - 2000 Neuchâtel
058 758 63 07

Horaires: de 8h00 à 12h00 et
de 13h30 à 17h00 du lundi au vendredi

Jeudi 18 janvier 2024, 18h
LobbyBar, Neuchâtel

Networking de la rentrée CNCI avec Apéritif dînatoire

Pour la rentrée 2024, la CNCI organise une soirée Networking. L'occasion de rencontrer les membres du réseau tout en dégustant des spécialités thaïlandaises.

Cet événement est réservé aux Membres CNCI.

Les jeudis 25 janvier et 1^{er} février 2024, 9h - 17h
Hôtel Beaulac, Neuchâtel

Formation Export sur 2 journées: Introduction aux techniques du commerce international

Cette formation déployée sur deux journées complètes réunit des spécialistes qui présenteront chacun leur domaine. Au terme de ce cours, les participants auront ainsi une vision d'ensemble des différents outils de l'exportation. Pour tout renseignement : www.cnci.ch / anne.morales@cnci.ch

Jeudi 8 février 2024, 13h15 - 17h45
Unine, aula D67, Neuchâtel

Séminaire de droit du travail: Les entretiens en droit du travail avec un éclairage sur la nLPD

Lors de l'annuel séminaire de droit du travail organisé conjointement avec l'association HR Neuchâtel et la FER Neuchâtel, les aspects juridiques des différents entretiens en droit du travail (entretien d'embauche, d'évaluation et de recadrage, en lien avec une incapacité de travail, en cas de conflit interpersonnel et de fin des rapports de travail) seront passés en revue avec un éclairage en matière de protection des données à la lumière de la nouvelle loi entrée en vigueur le 1^{er} septembre 2023.

Pour tout renseignement : regine.debosset@cnci.ch

Jeudi 22 février 2024, 13h30 - 16h30
CNCI, Neuchâtel

Formation Export: Le Carnet A.T.A.

Le Système ATA permet l'exportation temporaire de marchandises avec un seul document.

Pour tout renseignement : anne.morales@cnci.ch



Mardi 26 mars 2024, 13h30 - 16h30
CNCI, Neuchâtel

Formation Export: Les Transports

Cette formation permet aux participants d'être à même d'organiser un transport de marchandise en maîtrisant les risques et les coûts.

Pour tout renseignement : anne.morales@cnci.ch

Jeudi 18 avril 2024, 9h - 17h
Hôtel Beaulac, Neuchâtel

Formation Export - Les Incoterms

Les Incoterms sont des abréviations permettant de délimiter les obligations de l'acheteur et du vendeur dans le commerce international, au niveau des risques, des coûts, de l'organisation du transport et du dédouanement.

Mardi 30 avril 2023, 9h - 17h
Hôtel Beaulac, Neuchâtel

Formation Export: Accords de libre-échange et statut d'exportateur agréé

L'importance des accords de libre-échange a augmenté de façon significative ces dernières années. Ces accords de libre-échange offrent de nombreux avantages en facilitant l'accès aux marchés en supprimant les droits de douane. Pour pouvoir gérer avec succès l'origine préférentielle des marchandises d'une entreprise, la maîtrise complète du sujet est une nécessité et la mise à jour régulière des connaissances en la matière est donc indispensable.

Pour tout renseignement : anne.morales@cnci.ch

Jeudi 16 mai 2024, 17h
Patinoire du Littoral, Neuchâtel

Assemblée générale CNCI



**Retrouvez
notre agenda**



RÉPUBLIQUE ET CANTON DE NEUCHÂTEL
SERVICE DE L'ÉCONOMIE

NEUCHÂTEL CLUSTERS INDUSTRIELS

1000+
ENTREPRISES
RÉPERTORIÉES

4
CENTRES
DE RECHERCHE

10
CLUSTERS
STRATÉGIQUES

Trouvez votre futur partenaire industriel
grâce à la première cartographie dynamique
et interactive de l'écosystème neuchâtelois.



*LES INDUSTRIES
NEUCHÂTELOISES
CARTOGRAPHIÉES
PAR L'IA*

DIXI COOL+

**TOUJOURS MIEUX
TOUJOURS PLUS GRAND**



Misez sur le maillon fort




DIXI
polytool



www.dixipolytool.com 2400 Le Locle